

Carnaval de Printemps

Le carnaval de printemps est fixé au **vendredi après-midi 5 avril**.

Mise en place du concert des grands : 14h10

Mise en place du défilé pour tous : 14h30

Les enfants se costumant comme ils le souhaitent

=> Pas de thème imposé.

Nous vous transmettrons le parcours la semaine prochaine.



Garderie et étude

Suite au nombre important d'enfants fréquentant la garderie du matin et du soir j'apporte quelques modifications :

- Le matin à partir de 8h les enfants des classes primaires basculent sur la cour des grands
- Le soir, à la fin de l'étude, les grands passeront dorénavant aux toilettes sur la cour des grands, puis seront surveillés par Hélène ou Magali (pendant 30 mn) afin de venir en aide à Annie. Suivant la météo, ils seront dehors.

Vacances de printemps

Du vendredi 5 avril au **mardi matin 23 avril**

Comédie musicale

Le vendredi 10 et samedi 11 mai.

De 20h à 22h

Benne à papier Le vendredi 24 et samedi 25 mai.

Pensez à stocker déjà vos papiers... et à vous inscrire pour tenir une plage horaire ci-dessous

Rappel : Dates à noter sur vos agendas

- **Journées sportives** (*Nous avons besoin de votre aide ces jours-là*)
 - Maternelle : à Brandérion : le 16 mai
 - CP et CE1 : à Hennebont : le 1er juillet
 - CE2, CM1 et CM2 : à Languidic: le 25 juin (*date modifiée*)

Kermesse de l'école

- Samedi 15 juin de 11h – 17h

Sponsors Kermesse de l'école

Chers parents commerçants ou artisans, vous souhaitez être sponsors (en numéraire ou promesse de lots) pour la kermesse prévue en juin, votre entreprise ou votre commerce sera ainsi visible sur la plaquette distribuée à toutes les familles et dans les commerces.



Merci de déposer votre participation et votre carte de visite au secrétariat. Un reçu vous sera fourni par l'APEL

Merci d'avance.

M Julé, le 16 mars

vendredi 24 mai et samedi 25 mai

**SOS Bénévoles pour les permanences « benne à papier » à retourner à l'école ou à l'APEL.
Merci ndflanguidic@free.fr ou apel.ecole.ndflanguidic@gmail.com**

Monsieur, Madame :

Classe de mon enfant :

Je peux me rendre disponible sur l'horaire suivant

vendredi soir 17h – 19h samedi 9h – 11h samedi 11h – 13h

samedi 13h – 14h30 samedi 14h30 – 16h samedi 16h – 18h

Date et signature